

Kelaouenn Melioneg

N°. 26

Janvier 2015

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Le premier bulletin municipal de l'année donne traditionnellement l'occasion à vos élus de vous adresser leurs meilleurs vœux. Les circonstances tragiques dans lesquelles 2015 a commencé pour notre pays, rendent ces vœux plus que jamais nécessaires, tout d'abord en souhaitant que de tels actes ne se reproduisent plus jamais. Ces journées qui nous ont fait connaître l'horreur ont été suivies d'un formidable élan : partout en France, le peuple s'est spontanément levé et rassemblé dans la rue pour porter haut et fort les valeurs de notre République et rejeter la haine et la violence.

La population de Mellionec s'est inscrite, en toute logique dans cet immense mouvement de solidarité. Solidarité portée par les citoyens et leurs associations. Solidarité porteuse d'avenir et d'espoir. Solidarité qui nous conforte dans notre refus d'un pessimisme de circonstance, dans notre volonté de ne pas céder à la facilité du renoncement.

Car, rappelons-nous, avant le 8 janvier, il n'était plus question que de crise et d'austérité, notre pays sombrant, renonçant à ses acquis, l'un après l'autre.

Et cela nous ramène naturellement à notre vie de tous les jours, à l'action commune et communale qui affronte cette crise qui rythme notre vie économique et politique, qui limite les perspectives et nos ambitions depuis plus de quarante ans.

Mais pas question pour votre équipe municipale de sombrer dans l'abandon des projets que nous avons porté à vos suffrages. De toute façon, une commune rurale, de nos jours, doit se battre pour garder les services et institutions qui la font vivre.

C'est ainsi que vos élus se retrouvent, dès ce début de mandat, confrontés à une déplorable perspective touchant notre école communale et pour laquelle nous allons devoir rassembler nos forces et nos idées afin de trouver une solution viable.

En ne nous laissant pas faire, c'est non seulement l'espoir de garder nos deux classes, mais aussi de favoriser l'arrivée et l'installation de nouvelles familles qui nous anime !

Avec cette belle perspective en tête, recevez toutes et tous mes vœux les plus chaleureux.

Le Maire : Marie José FERCOQ



L'ÉCOLE

Le 09 décembre dernier, l'inspecteur d'académie en charge du secteur Sud du département contactait la directrice pour faire le point sur les effectifs prévus à la prochaine rentrée de septembre 2015. Au cours de leur entretien, a été évoqué l'éventuelle fermeture d'une classe liée au départ non totalement compensé des huit CM2 pour le collège. Bien que notre population ait gagné en habitants, pour l'instant le nombre de nouveaux inscrits ne justifie pas, pour l'Académie, le maintien de deux classes.

Madame le maire ayant été avertie, a rappelé aussitôt monsieur Le Roho, l'inspecteur en question, pour en savoir plus. La teneur de l'échange n'a fait que confirmer la crainte, d'autant que ce dernier tentait de minimiser cette fâcheuse perspective.

À Mellionnec aussi, la solidarité n'est pas un vain mot. D'un commun accord, municipalité et parents d'élèves, qui, de leur côté avaient rapidement réagi à cette potentielle condamnation d'une classe, ont décidé de sensibiliser l'opinion à la sauvegarde de l'école. C'est ainsi que tous les habitants de la commune ont été invités par un tract à une première réunion publique qui s'est tenue le jeudi 18 décembre dernier. Cette réunion a permis de mesurer et de mettre en évidence l'importance qu'a notre école aux yeux des habitants. Véritable poumon de la commune, elle rythme la vie du bourg et d'une partie de la population.

Le 6 janvier, le collectif des parents et les associations se sont de nouveau réunis pour programmer un calendrier d'événements : Balade nocturne organisée par la SLIP (10 janvier), soirée cabaret le 23 janvier à l'Unic-k'fé, repas de l'association des parents d'élèves le 31 ...



D'autres actions sont prévues, mais encore à l'état de projet, pour sensibiliser le plus grand nombre. L'école ayant toujours fait partie de nos priorités, il était normal que la dernière réforme dite des rythmes scolaires nous amène à concevoir le projet de rénovation de l'ancien foyer des jeunes. Cette opération de rénovation, débutée dès 2013, avait été budgétisée pour un montant de 160 000 euros.

Après quelques réunions de concertations entre élus et utilisateurs de l'école, l'architecte nous a proposé en décembre 2014 un projet quasi-finalisé. Le foyer, patrimoine bâti communal qu'il est important de sauvegarder, va bien être rénové dans le but d'accueillir les activités péri-scolaires des enfants. Par contre, l'incertitude liée à l'avenir de l'école nous amène à réduire le projet qu'il serait inconsidéré de maintenir «en l'état» et pour un tel montant s'il s'avérait ne plus être approprié.

TOUJOURS À PROPOS DE L'ÉCOLE

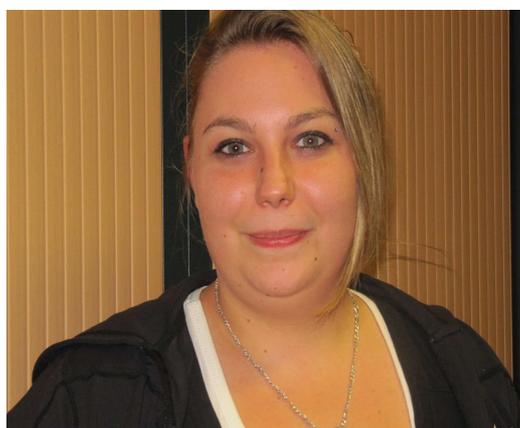
le départ de Francine

Le 17 octobre dernier, élus et employés communaux se sont retrouvés à la mairie pour fêter le départ à la retraite de Francine CLINCHARD-DELARUE.

Francine avait intégré l'équipe municipale en janvier 2011 et elle avait en charge la cantine ainsi qu'une partie de la garderie périscolaire. Elle effectuait également le ménage dans les différents bâtiments communaux.



L'arrivée d'Emma



Emma TRANCHARD l'a remplacée, chargée des mêmes missions. Le poste a cependant été augmenté de quelques heures et ceci en raison de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

C'est ainsi que le mercredi matin Emma travaille aux côtés de Sylvie LE BERRE, institutrice, pour s'occuper des activités des plus jeunes.

Originaire de Carhaix et âgée de 22 ans, Emma a déjà travaillé dans différentes écoles de la région carhaisienne où elle a acquis une bonne expérience des enfants. Dans

la perspective de ses interventions liées aux Temps d'Activité Périscolaire (TAP), nous avons pris en compte ses qualifications - BEP « service à la personne » et BAFA, formation qu'a également commencée Viviane Le Cam dans cette même perspective.

Les comités consultatifs au travail

Les comités consultatifs se sont mis au travail : composés de conseillers municipaux et d'habitants de la commune, ces différentes commissions se sont réunies au cours du dernier trimestre 2014 :

TRAVAUX :

une première soirée fin octobre avait pour sujet la rénovation du foyer des jeunes.



En présence des institutrices, des parents d'élèves et des employées communales en charge de l'école, la discussion avec Mr GUILLEMOT architecte a permis de finaliser les premiers plans du futur bâtiment.

Fin décembre, une nouvelle réunion a défini le programme voirie 2015. Ce choix doit ensuite être validé par le Conseil Municipal avant de faire l'objet d'une estimation puis d'un appel d'offres.

ENVIRONNEMENT- TOURISME -AGRICULTURE

Le samedi 8 novembre, la question de l'état et de l'entretien des chemins ruraux était à l'ordre du jour. Ces derniers ayant beaucoup souffert des intempéries, et il va falloir ré-empiercer certains d'entre eux .

D'autre part l'épineux problème des travaux forestiers est l'objet d'une réflexion sur un code de bonne conduite lié aux activités légitimes des exploitations forestières et aux dégâts importants de voirie qu'elles peuvent occasionner .



HABITAT CADRE DE VIE

Les membres du comité ont pu découvrir le problème posé par l'aménagement de sécurité au niveau de la route des écoles et les vitesses des véhicules au niveau de



Les solutions proposées par les routiers ont été aussi évoqué et alentour déjà équipées en paysagers chargés d'imposer, de la traversée des bourgs. Différents choix sont donc à l'étude pour Mellionec. Et bien sûr, d'autres réunions sur ce sujet seront programmées, notamment avec les riverains.

différentes études réalisées pour mesurer la la salle polyvalente.

services de l'état en charge de la sécurité discuté . Nombreuses sont les communes ralentisseurs, plateaux et aménagements fait, un ralentissement des véhicules dans services de l'état en charge de la sécurité discuté . Nombreuses sont les communes ralentisseurs, plateaux et aménagements fait, un ralentissement des véhicules dans

La bibliothèque ouvre ses portes



Dans le Bulletin Municipal précédent (octobre 2014, N° 25), nous vous avons informés des travaux engagés dans l'ancienne mairie afin d'y installer une bibliothèque communale digne de ce nom. À l'origine du projet et de sa réalisation, une simple demande d'une association nouvellement créée, An Dro D'el Levr (prononcer Léor), qui souhaitait acheter quelques livres. Au final, un fonds de plus d'un millier d'ouvrages à votre disposition dans un espace coloré et convivial.

L'inauguration s'est faite le samedi 24 janvier dernier en présence d'auteurs, d'artistes, d'un public nombreux et de représentants des communes voisines. An Dro del Levr à présent va lancer ses permanences à la reconquête des publics, jeunes et moins jeunes ayant abandonné le livre pour l'ordinateur, le doigt humecté et le marque-page pour la souris et le clavier.

Cette belle aventure a donc été rendue possible grâce à l'énergie de quelques lecteurs passionnés regroupés en association et se mettant à la disposition de la population. La mairie ne pouvait que souscrire à la demande et s'inscrire dans cet élan culturel en mettant à disposition un bâtiment bien placé et rénové. Aux différentes demandes de subvention, le conseil Général et le pays COB ont répondu favorablement par une dotation, respectivement 1525 € et 2900 €.

Abonnement Adulte : 3 € Familial : 5 € Les lecteurs extérieurs sont les bienvenus

....

Ouverture au public : Lundi, mercredi, vendredi : 16h00 à 18h00 ; jeudi : 15h00 à 17h00

UN DÉPUTÉ À MELLIONNEC



Madame Annie Le Houerou, députée de la circonscription, de passage dans le canton, le jeudi 20 novembre 2014, s'est arrêtée à Mellionnec pour visiter la brasserie artisanale "Grobul' Factory" qu'Erwan Penard et sa compagne ont installée 8 rue des écoles. Devant le succès que remportent leurs produits auprès des amateurs de bière, ils ont abandonné le petit garage qui leur servait d'atelier de fabrication pour installer la brasserie dans les anciens ateliers de menuiserie Le Lamer. Madame la députée, étonnée par l'originalité de cette création d'entreprise, a vivement félicité le jeune couple.

ZÉRO PHYTO



Au commencement était la volonté d'en finir avec les produits polluants en matière d'entretien des espaces communaux. Dès 2003, une charte d'abord nommée “de désherbage” avait été signée entre Mellionec et le syndicat du bassin du Scorff. À partir de 2011, cette charte d'entretien a évolué en intégrant les économies d'eau” et le respect de la bio-diversité.

Hébergeant les sources de deux rivières, le Scorff et l'Ellé, et située sur le bassin versant du Blavet, la commune se devait d'appliquer tout d'abord des règles rigoureuses dans l'utilisation des produits phytosanitaires pour arriver progressivement à s'en passer.

C'est chose faite. Depuis plus d'un an, les employés communaux, respectant ces règles, nous ont menés à obtenir le label “zéro phyto”, qui vient récompenser leurs efforts dans leur travail quotidien mais aussi dans la pédagogie dont ils savent faire preuve auprès de la population. Pédagogie qui doit se poursuivre et faire évoluer les mentalités. Finis les espaces immaculés auxquels on s'était habitué, notamment dans les cimetières, trottoirs et terrains de sport.

Il faudra dorénavant accepter les jeunes pousses de mauvaise herbe et les arracher manuellement. À chacun d'être solidaire dans cette démarche et de participer à cet effort dans l'intérêt commun.

Rendez-vous est pris le jeudi 29 janvier au conseil régional pour recevoir la récompense “zéro phyto”

BIEVENUE À MELLIONNEC

Comme madame le Maire l'a rappelé dans ses vœux, le 18 janvier dernier, la commune s'est démographiquement agrandie. Nous ne céderons certes pas à l'angélisme, mais quand même... le 23 janvier, les nouvelles familles, 16 adultes 4 enfants, venues s'installer à Mellionec ont donc été reçues par les élus de la commune pour la désormais traditionnelle et très conviviale cérémonie de bienvenue aux nouveaux habitants.



Quoi de neuf à la CCKB en 2014 ?



Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumunioù



2014 aura été pour la CCKB une année marquée par le changement du mode de scrutin. Pour rappel, désormais en élisant vos élus municipaux, vous éliez vos conseillers communautaires. Pour mellionnec, vos délégués à la CCKB sont Marie José FERCOQ et Eric LE CAM.

L'évènement 2014 aura été, en juillet, l'ouverture du centre aquatique du Blavet à Gouarec. Après bien des vicissitudes, c'est une belle réalisation attendue de tous qui a vu le jour. Le succès a été immédiat. Un centre de balnéothérapie élargira bientôt l'attractivité et la clientèle de cet ensemble sportif.

Autre nouveauté : l'aménagement mutualisé des rythmes scolaires. Dès 2013, un travail préparatoire en concertation avec les autorités et les parties concernées, a permis une démarche originale et structurante : Le conseil communautaire a décidé de laisser chaque commune libre de choisir son mode d'application de la réforme, et de transférer à la CCKB le soin de mettre en œuvre les Temps d'Activité Périscolaire. Ainsi, ce sont 40 ateliers différents qui ont vu le jour sur notre territoire communautaire, dans des domaines tant classiques (sport, musique...) qu'inattendus (cirque, couture, escrime, construction d'une lyre ...).

Les autres investissements de la CCKB continuent également de porter leurs fruits. Concernant l'Internet, la CCKB a investi 1 million d'euros pour généraliser le Haut Débit (vitesse de communication des données). En 2017, 95 % des foyers équipés devraient en bénéficier.

Concernant l'habitat social, la CCKB s'inscrit dans le Programme d'Intérêt Général « habiter mieux » : sur une durée de 4 ans, des subventions seront accordées à la population la moins aisée pour améliorer l'isolation des habitations et venir en aide aux personnes âgées ou/et handicapées.

Enfin, la collecte des déchets ménagers n'a pas été oubliée. Première compétence des communes à avoir été transférée à la communauté, c'est une lourde charge financière par, entre autre, l'entretien de ses camions-bennes. Il a été décidé de renouveler son parc automobile vieillissant et de le compléter par l'acquisition de broyeurs à végétaux destinés à être prêtés aux communes.

Elections départementales dimanches 22 et 29 Mars 2015

Les dimanche 22 et 29 Mars prochains nous allons élire nos conseillers départementaux, nouvelle appellation des conseillers généraux : en effet de grandes modifications ont été apportées à ces élections . Tout d'abord, le périmètre des cantons a été transformé. Ainsi en ce qui nous concerne un grand canton a été créé, intégrant les anciens cantons de Rostrenen, Gouarec, Saint Nicolas Du Pelem et Mael-carhaix.



Ce redécoupage a pour but de rééquilibrer les territoires en fonction du nombre d'habitants.

Chaque nouveau canton sera représenté par 2 conseillers départementaux ,1 homme et 1 femme .Les listes en présence seront donc binomiales : 1 candidat et une candidate avec chacun 1 suppléant et 1 suppléante .

Notre département compte désormais 27 cantons et l'assemblée qui sortira des urnes en Mars prochain sera composée de 54 conseillers avec une parité parfaitement respectée.

TARIFS COMMUNAUX 2015

Photocopies

- **PARTICULIERS**
 - La copie A4 simple NB : 0.20 €
 - La copie A4 recto-verso NB : 0.30 €
 - La copie A3 simple NB: 0.40 €
 - La copie A3 recto verso NB : 0.50 €

 - La copie A4 simple COULEUR: 0.20€
 - La copie A4 recto-verso COULEUR : 0.30€
 - La copie A3 simple COULEUR : 0.40€
 - La copie A3 recto verso COULEUR : 0.50€

 - **ASSOCIATIONS**
 - *Tarif unique par copie : 0.20 €*
-

SALLE POLYVALENTE

TARIFS AUX PARTICULIERS

<u>TARIF ÉTÉ</u>	<u>SALLE SEULE</u>	<u>SALLE AVEC CUISINE</u>
½ journée Réunion, collation, Goûter, vin d'honneur, café d'enterrement	30	60
Journée Repas, bal, fest noz, festival, manifestation, expo, réunion	90	150

<u>TARIF HIVER</u>	<u>SALLE SEULE</u>	<u>SALLE AVEC CUISINE</u>
½ journée Réunion, collation, Goûter, vin d'honneur, café d'enterrement	40	70
Journée Repas, bal, fest noz, festival, manifestation, expo, réunion	105	165

LOCATIONS PONCTUELLES AUX ASSOCIATIONS

<u>TARIF ÉTÉ</u>	<u>SALLE SEULE</u>	<u>SALLE AVEC CUISINE</u>
½ journée Repas, bal, fest noz, festival, manifestation, expo, réunion	30	60
Journée Repas, bal, fest noz, festival, manifestation, expo, réunion	90	90

<u>TARIF HIVER</u>	<u>SALLE SEULE</u>	<u>SALLE AVEC CUISINE</u>
½ journée Repas, bal, fest noz, festival, manifestation, expo, réunion	40	70
Journée Repas, bal, fest noz, festival, manifestation, expo, réunion	110	110